

LES FORMATIONS DE JUGEMENT

Au sein d'une chambre de la Cour de cassation, la formation qui statue sur un pourvoi varie selon la complexité des questions posées et la portée de la décision à venir sur la jurisprudence en vigueur. Des formations dites solennelles associent l'ensemble ou certaines des chambres : il s'agit de l'assemblée plénière ou des chambres mixtes.

LES FORMATIONS SOLENNELLES :

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE LA COUR DE CASSATION : 19 MAGISTRATS

Sur décision du premier président ou du président de la chambre initialement saisie, en cas de second pourvoi identique dans la même affaire, à la demande du procureur général, ou en cas de question de principe

- Le premier président
- Les présidents et doyens des six chambres
- Un conseiller par chambre ayant voix délibérative

CHAMBRES MIXTES DE LA COUR DE CASSATION : 13 MAGISTRATS MINIMUM

En cas de question relevant de la compétence de plusieurs chambres, de solutions divergentes devant plusieurs chambres, de partage des voix au sein de la chambre initialement saisie ou à la demande du procureur général

- Le premier président (ou le plus ancien des présidents de chambre)
- Les présidents et doyens des chambres concernées
- Deux conseillers ayant voix délibérative pour chacune des chambres concernées

LES DIFFÉRENTES FORMATIONS AU SEIN D'UNE CHAMBRE :

FORMATION PLÉNIÈRE DE CHAMBRE :

En cas de question relevant des attributions de plusieurs sections de la chambre, ou de possible revirement de jurisprudence, ou de question sensible

- Président de chambre
- Doyen de chambre et doyens de section
- Conseillers de chacune des sections de la chambre

FORMATION DE SECTION : 5 MAGISTRATS MINIMUM

- Président de chambre
- Doyens de section
- Conseiller rapporteur
- Autres membres de la section, dont au moins deux conseillers ayant voix délibérative

FORMATION RESTREINTE : 3 MAGISTRATS

Lorsque la décision paraît s'imposer, est irrecevable ou quand le pourvoi n'est manifestement pas de nature à entraîner la cassation

- Président de chambre
- Doyen de chambre
- Conseiller rapporteur